



<https://isokomutuality.org/>

COMMUNIQUE DE PRESSE : 10 juillet 1995-10 juillet 2025

Objet : 30 ans après le Mémorandum adressé au Marechal Mobutu, Président du Zaïre et signé par un groupe de 40 Zaïrois Tutsi et Banyamulenge sur leur exclusion par le Parlement du Zaïre en avril 1995.

Nous, Tutsi Congolais, réunis au sein de la mutualité ISÔKO, section diaspora des ETATS-UNIS, CANADA et EUROPE venons rappeler au gouvernement de la République Démocratique les causes de l'exil forcé dont ont été victimes les Tutsi et Banyamulenge depuis 1995 comme cela est détaillé dans le mémorandum adressé au Marechal Mobutu, Président du Zaïre le 10 juillet 1995.

Nous déplorons qu'après 30 ans, la situation des Tutsi et Banyamulenge dans notre pays s'est empirée : Les discours de haine, xénophobie, tueries, lynchage, cannibalisme et destructions ciblant essentiellement leurs biens, continuent à se répandre avec des acteurs similaires voulant nous contraindre à un exil éternel.

Pour rappel, en 1995, les Tutsi et les Banyamulenges ont été les seules communautés zaïroises à avoir été chassées de leur pays, le Zaïre pour le seul crime d'appartenir à la tribu Tutsi que les extrémistes d'alors et ceux d'aujourd'hui continuent de qualifier d'étranger venus du Rwanda et Burundi.

A tous ces extrémistes et autres acteurs de la haine et de la xénophobie contre les Tutsis, nous réaffirmons notre identité congolaise à part entière et exigeons de nouveau le retour sans condition de nos frères et sœurs contraint à être réfugiés dans les pays voisins au Rwanda, Burundi, Ouganda, Kenya et bien ailleurs.

Nous espérons qu'à travers le processus de négociations en cours à Doha au Qatar entre d'une part l'AFC/M23 et le gouvernement Congolais, une solution définitive sera trouvée pour le retour de tous les réfugiés.

Pour mémoire, voici un extrait de l'alerte sur la situation des Tutsi & Banyamulenge tel que décrit par les auteurs du mémorandum du 10 Juillet 1995. Malheureusement aucune suite ne fut réservée à cet alerte et ce fut la chasse à l'homme, et l'exil forcé des tous les Tutsi et Banyamulenge en octobre 1996 : Kinshasa, le 10 juillet 1995

Excellence Monsieur le Président de la République du Zaïre,

01. A nous, signataires de la présente, **membres des Communautés tutsi et banyamulenge résidant à Kinshasa** et nous exprimant aussi bien au nom de nos frères de l'intérieur du pays qu'en notre nom propre, conscients et fiers de notre appartenance incontestable à la communauté nationale zaïroise d'origine, l'honneur échoit de vous adresser la présente.

Par cette démarche, **nous entendons vous inviter à prendre une initiative politique, dans la forme qu'il vous plaira, destinée à faire échec à une certaine subversion parlementaire** observée ces derniers mois au Haut Conseil de la République - Parlement de Transition et révélée à l'opinion publique par la publication du **Rapport VANGU** durant la semaine du 24 au 30 avril 1995.



<https://isokomutuality.org/>

16. Nous voudrions ajouter, Excellence Monsieur le Président de la République, la chose suivante : **au Nord-KIVU comme au Sud-KIVU, la politique est caractérisée par des affrontements durs, parfois sanglants et par la diabolisation ou l'exclusion mutuelle, à la fois au niveau des individus et des groupes.**

Il n'est pas spécialement indiqué que les institutions nationales prennent le parti des uns contre les autres. Il serait plus sage de renvoyer tout le monde à la table de négociation et de recommander aux uns et aux autres un minimum de sagesse, d'intelligence et de réalisme politique. Ce sera la seule condition de la stabilité, de la paix et du développement. Aucune ethnie ne se développera au KIVU sur le dos ou contre les intérêts majeurs des autres.

17. Nous voudrions enfin relever, en ce qui concerne les Tutsis zaïrois et les **BANYAMULENGE**, qu'un certain cynisme est pratiqué contre eux. Tout le monde sait que des éléments armés des anciennes FAR et de l'ex-milice rwandaise "**Interahamwe**" se meuvent au KIVU comme poissons dans l'eau, au nez et à la barbe de autorités zaïroises locales, civiles et militaires, impuissantes ou complices. Tout le monde sait qu'ils ne supportent pas la vue d'un Tutsi et qu'ils en ont déjà égorgé un certain nombre.

Le cas le plus récent connu est celui d'un notable tutsi massacré début mai 1995, du côté de Rumangabo (groupement Gisigari). Il s'appelait **NYANGEZI** et est bien connu du **Mwami NDEZE René**, car beau-frère de son père Daniel. Tout le monde sait aussi que le cheptel bovin du Nord-KIVU, essentiellement aux mains des Tutsi, est en cours d'extermination à la fois par les réfugiés extrémistes Hutu et par des éléments de nos propres forces armées zaïroises. Malgré tout cela, on se scandalise que les Tutsis cherchent à trouver la sécurité physique au Rwanda, alors que d'autres Zaïrois va y chercher la sécurité économique et professionnelle. Les membres de nos communautés devraient-ils donc être les seuls à être dépourvus de l'instinct de survie ? N'auraient-ils pas le droit élémentaire de se mettre à l'abri de meurtriers ?

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de bien vouloir noter que nos frères de l'intérieur du pays n'ont pas eu la sécurité qu'ils étaient en droit d'attendre de leur propre gouvernement. C'est pourquoi nous vous demandons d'user de vos prérogatives constitutionnelles auprès du gouvernement afin qu'il se donne la peine de s'enquérir du sort de nos compatriotes réfugiés dans les Etats voisins.

Ce serait trop facile d'arguer qu'il s'agit de Rwandais rentrés chez eux, quand on n'a pas été en mesure de les protéger contre les génocidaires ayant fait irruption chez nous. Ils se sont débrouillés pour ne pas périr massacrés en masse, à l'instar de leurs "**cousins**" rwandais.

Le moment venu, il faudra bien qu'ils retrouvent leurs terres. Il ne sera donc pas question de les en empêcher, en prétendant que ce sont des étrangers. Dès que les conditions de sécurité le permettront, **nous nous emploierons à dresser une liste des réfugiés zaïrois au Rwanda et en Ouganda** et nous la ferons tenir au gouvernement pour valoir et servir ce que de droit.

Pour toutes les raisons exposées dans la présente, nous souhaiterions, Excellence Monsieur le Président de la République, être reçus en audience par vous-même et nous vous saurions gré de bien vouloir donner les instructions nécessaires à ce sujet.



<https://isokomutuality.org/>

La réponse à cette requête pourrait nous parvenir par le canal de notre aîné, l'honorable **RWAKABUBA Shinga**, conseiller de la République.

Nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression respectueuse de notre très haute considération.

Kinshasa, le 10 juillet 1995

Signataires de la lettre de récusation du Rapport VANGU :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. RWAKABUBA Shinga | 22. RUCHOGOZA Nkuriza |
| 2. NGIRA-BATWARE | 23. Jeff BARINDA |
| 3. SEMADWINGA B. Ntare | 24. SERUSHAGO Kavunja Bony |
| 4. NZITATIRA Mbemba | 25. RUKABUZA NZEYIMANA Raymond |
| 5. BISAMAZA Jean-Baptiste | 26. MBONIMPA BANGANIZI Benoît |
| 6. RUDATENGUHA Nsamira | 27. GASHINGE Mutamu |
| 7. NTEZILYAYO Jean | 28. SENTABIRE KABOYI Anatole |
| 8. RUASANA Mukere | 29. RUKOMERA Désiré |
| 9. MUNYAMAKUBA Mugisha | 30. GATUTSI Sebazungu |
| 10. SEBANANIRA MIRINDI Alphonse | 31. MUNYARUGENDO Safari |
| 11. RWIYEREKA Mudahemuka | 32. MUTAMBO Jondwe |
| 12. Q. MUSHONDA | 33. MUNYAKAZI Mbambera |
| 13. MWINGIRA Gatungo | 34. RUMENERA Ndabangariye |
| 14. RUGWIZA MAGERA Déo | 35. BIZIMANA Rukema |
| 15. NGENDAHIMANA Alexandre | 36. RURENZA Dan |
| 16. SEBIKIRI Wa Ngabo | 37. BITONGO Nzabin |
| 17. RWAMITARI Mirindi | 38. MUTABAZI Muyimanyi |
| 18. RUHAMILIZA Fuku | 39. MURINGE Mazindoka |
| 19. RWAKABUBA Ndazi-Garuye | 40. MUGEMA Sempuga |
| 20. MUNYARUGERERO Muheto | |
| 21. RUTIKANGA Ndizihiwe | |

Copie au Secrétaire Général de l'ONU à New York.

Trente ans après la transmission de ce mémorandum, nous saluons la promulgation de la loi N° 04/024 DU 12 NOVEMBRE 2004 RELATIVE A LA NATIONALITE CONGOLAISE qui mis fin à l'apatridie des Rwandophones dont les plus ciblés par la loi sur la nationalité zairoise n° 81/002 du 29 JUIN 1981. C'est cette dernière loi scélérate sur laquelle s'était appuyée la sinistre commission parlementaire dirigée par Monsieur Vangu Mambweni en avril 1995 pour chasser tous les Banyarwanda (populations d'origine Rwandaise établies au 30 Juin 1960 par le tracé définitif des frontières en 1910 et la transplantation des populations Rwandaises durant la colonisation belge de 1919-1955).

En conclusion, nous espérons que les solutions durables aux conflits dans les régions du Nord et du Sud Kivu passeront d'abord par la protection des minorités Tutsi et Banyamulenge. Parmi les actes concrets figurent entre autres l'éradication des discours de haine, de la xénophobie et à la coexistence pacifique entre les ethnies.

Enfin, il faudra assurer le retour et la sécurisation de tous les réfugiés qui croupissent dans des camps situés dans les pays voisins depuis 1995, et un programme de justice transitionnelle, une condition sine qua none pour une paix durable au Kivu. Voici ci-dessous la liste et signatures des auteurs du mémorandum.

ISÔKO-USA

isoko.usa2021@gmail.com

Safari Munyarugendo
Safari Munyarugendo

ISÔKO-CANADA

info@isokocanada.ca

Odette Rwubuzizi
Odette Rwubuzizi

ISÔKO-EUROPE

Isoko.euopr@gmail.com

Irene Kamanzi
Irene Kamanzi



<https://isokomutuality.org/>

Signatures de 40 Tutsi et Banyamulenge qui ont écrit au Marechal Mobutu le 10 Juillet 1995

SIGNATAIRES DE LA LETTRE DE RECUSATION
DU RAPPORT VANGU / HCR-PT :

RWAKABUBA SHINGA *Boziller de la République*

NGIRA-BATWARE CYUBAHIRO, *Historien et Président de S.O.S. Hénokié (C.A.S.B.L) pour la défense des droits de l'Homme*

EHADIYUSA B. NTARE, *Conseiller au Cabinet du Président de R. République*

IZITATIRA MBEBA, *Historien*

BISAMAZA-Jean-Baptiste *Journaliste*

RUDOLPH NGULU MSAMIRA *Journaliste*

UTOZIKAZO JEAN *Journaliste*

MUNYAHUKUDA NGISHA *Journaliste*

SEBANTANIRA HIRINGI ALPHONSE *Journaliste*

RWIYEREKA MUSAHEMUKA *Député Honoraire*

Mpasa Ruvimuna *Administrateur*

Subikari wa Ngulo *Administrateur*

RWAMITARI HIRINDI *Administrateur*

RWAMULIZI FIKU YA KAMU *Administrateur*

RWAMUKUSA WAZI-GARUKE *Administrateur*

MUYARUGENDE RO RUGHE TO *Administrateur*

RUTIKANGE *Administrateur*

EFF-BARIMBA *Administrateur*

ERUSHAGO KAVUNA BONY *Administrateur*

Raymond Rukabira *Administrateur*

BONIMPA BISHAZI BENOIT *Administrateur*

ASHINGE MUTAMA *Administrateur*

th Senthi Kiloy *Administrateur*

KOMERA DESIRE *Administrateur*

ITUTSI SEBA ZUNGU *Administrateur*

MARUGENDO SAFARI *Administrateur*

Mabo JONDWE, *Directeur Général*

YAKAH MURAMBERA *Administrateur*

CHETA NDABANGARITA *Administrateur*

ANNA RUKEMA *Administrateur*

RURENZA *Administrateur*

VEO-NEEBINDO *Administrateur*

BAZI MUYIMUNYI *Administrateur*

NGO MUYIMUNYI *Administrateur*

EMA SEMPUGA *Administrateur*

MUSHONDA *Administrateur*

INGYAN GYONDA *Administrateur*

IZZI HASERA *Administrateur*